Comme chaque année ce 04 juin 2021 s’est tenue l’assemblée générale de l’ACCA de Saint Pierre dans une ambiance sereine et détendue avec comme invité Monsieur le Maire Jean François Hebrard. Cette association regroupait cette dernière saison de chasse 19 chasseurs dont une majorité de Sanpierran. Ces dernières années ont été difficiles compte tenu des différents évènements qui se sont produit et dont le dernier en date a été la crise sanitaire. Cette dernière a fortement impacté l’activité cynégétique et les différentes phases des confinements et limitation de déplacement ont réduit les actions de chasse dont le bilan est mitigé. Depuis 2019 la présence plus importante de grand gibiers avait été constaté ainsi que de lièvres et même le passage de quelques cerf entrainant parfois des dégâts dans les prés, dégât essentiellement dû par l’activée des sangliers. Le plan de chasse 2020/2021 au chevreuil a été réalisé à moitié et malgré l’existence ou le passage de sangliers sur la commune et celles environnantes aucun n’a été prélevé.

Cette saison 2021/2022 sera la première sous l’égide de la Fédération des chasseurs de Savoie qui remplace la DDT. De nouveaux statuts et un nouveau règlement (RIC) ont été adoptés lors de cette assemblée général, le but étant d’uniformiser ces documents pour toutes les ACCA du département et comme pour beaucoup de sociétés et d’associations une majorité des documents sont réalisés en ligne.

Ce petit résumé très succinct de l’activité de notre ACCA est aussi l’occasion de de rappeler à tous son existence, l’association sera toujours heureuse d’accueillir de nouveaux sociétaires habitants ou non la commune. Les demandes d’adhésion sont à réaliser après du président Mr Jean Clerc avant les 1er Avril de chaque année par simple courrier.

L JOUSSELME Secrétaire (ACCA de Saint Pierre d’Alvey)